CACIB Exposition Canine Internationale 2023

Association Canine Territoriale du Bourbonnais Montluçon

Dimanche 19 mars 2023

Concours jeune présentateur officiel engagement en ligne obligatoire

Cages gratuites en nombre limité, halls chauffés, catalogues numériques téléchargeables sur place dès 8h

Parc des expositions T. Giraud, rue Eugène Sue, 03100 Montluçon





C.A.C.I.B Tarifs engagements: page 3 Récompenses: page 4

Confirmations toutes races pour les chiens non exposés : Samedi 18 mars de 14 h à 16 h 30

Trophée Christian Eymar Dauphin: meilleur CACS parmi les retrievers et les continentaux du 7e groupe

JUGES PRESSENTIS. LA LISTE DES JUGES PEUT ETRE MODIFIEE SUIVANT LE NOMBRE D'ENGAGES OU L'INDISPONIBILITE DES JUGES.

1° groupe	
Berger Blanc Suisse	Mme LAGROLLET
Berger Australien, Berger Belge, Schipperke	M. KARCHER
Sp Bergers Hollandais, Saarloos, Shapendoes	M. POUVESLE
Sp Kelpie et Bouvier Australien	M. BRASSAT LAPEYRIERE
Berger des Abruzzes, Russie Méridionale, Croate, Tatras	s, Europe du Sud,
Roumain, Komodor, Kuvasz, Slovenky Cuvac, Mudi, Pum	i, Puli M. RITTER
Sp Welsh Corgis Cardigan, Pembroke	M. RITTER
Sp Lancashire Heeler	M. KARCHER
Sp Berger Américain Miniature	Mme LAGROLLET
Sp Cao da Serra de Aires, Ca de Bestiar	Mme LAFAY
Autres races du groupe	
2° groupe	
Schnauzer, Pinschers, Affenpinscher	
Rottweiler, Saint Bernard, Dobermann	
Sp Cane Corso	
Boxer, Aidi, Hovawart	
Sp Mastiff, Bullmastiff	
Sp Terrier Noir Russe	M. FAVRE
Sp Fila Brasileiro, Fila de San Miguel, Castro Laboreiro,	
Matin Espagnol, Mâtin de Alentejo, Dogo Canario, Cim	
Estrella, Majorquin, Tosa	Mme LAFAY
Sp Bouviers Suisses	
Sp Berger de Kangal	M. PRUNIER
Sp Terre-Neuve, Landseer	Mme DIDIER ROLLAND
Dogue Tibet, Dogue de Bordeaux	Mme LAFAY
Sp Leonberg,	Mme LAFAY
Shar Pei, Dogue Argentin	Mme THEVENON WIHR
Sp Mâtin Napolitain	Mme LAFAY
Autres races du groupe	Mme LAFAY
-0	
3° groupe	
Sp Yorkshire Terrier	
Sp Airedale, Bedlington, Border Terrier, Cesky Terrier,	
Irish Terrier, Kerry Blue, Lakeland, Manchester, Norfol	
Sealyham, Silky, Soft Coated Weathem, Terrier Austra	
Japonais, Toy terrier et Welsh Terrier	M. FAVRE
American Staffordshire Terrier, Jagd terrier	
Jack Russell Terrier et Parson Russell Terrier	
Autres races du groupe	M. CHAPIRO
4° groupe	
Teckels	M. ESCOFFIER
5° groupe	
Sp Spitz Allemand et Italien, Chow Chow	Mme DAIIVET
Eurasier, Siberian Husky, Basenji, Chiens Nus Mexique e	
•	
Sp Chiens Nordiques	
Sp Akita Américain	
Sp Bangkaew de Thaïlande, Thai Ridgeback	
Malamute, autres races du groupe	M. GRIOL

6° groupe Basset Hound, Poitevin et Grande vénerie, Anglo-Français de Petite Vénerie Beagle, Harrier, Beagle Harrier, Billy, Griffons Nivernais, Fauves de Bretagne, Dalmatien	
7° groupe Epagneul Breton, Braque d'Auvergne, Epagneuls Picards et Pont-Audemer, Braque Slovaque, Braques Italien, Allemand, Français	OT OT OT OT (B)
8° groupe Golden Retriever	EZ IE IE S (S)
9° groupe SP Caniche, Chien particolore	H) r) r) IE H) NT IE N H)
Concours Jeunes présentateurs	N

UNE SEULE DATE DE CLOTURE : Au 1 mars 2023

Samedi 18 mars 2023

Séance de confirmation TOUTES RACES de 14h à 16h Nationales d'élevage: BERGER D'ANATOLIE, SPANIELS, PEKINOIS ET EPAGNEUL JAPONAIS, CAMILA-NEA, MATINS NAPOLITAINS et CANE CORSO

Régionale d'élevage : YORKSHIRE



Dimanche 19 mars 2023

Exposition CACS, CACIB et concours « Jeunes Présentateurs » - Trophée Christian EYMAR DAUPHIN

31° année de la race invitée : Basset Fauve de Bretagne : Inscription gratuite.

A bientôt en Bourbonnais

Alexandre BALZER

Secrétariat de l'exposition :

Mme Adrienne BISMARA 10 rue de Pourrats 03600 COMMENTRY

Tél.: 06 81 04 05 58

adriennebismara@aol.com

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES AVEC ATTRIBUTION DU CACS ET DU CACIB (à conserver par l'exposant)

L'exposition se tiendra à MONTLUCON, Parc des Exposition, rue Eugène Sue

ARRIVEE ET JUGEMENT: L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h00. Les jugements commenceront uivant les horaires envoyés.

LOGEMENT: Un certain nombre de cages seront mises gratuitement à disposition pour les exposants. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages, seules les couvertures sont admises (sauf les meutes) SORTIE DES CHIENS : Libre à partir de 14 heures.

TOILETTAGE: Les chiens doivent arriver toilettés à l'exposition. Seul le coup de brosse de finition est accepté. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soi qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION: Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les onjet, sinte ou aute gesticutation. Le juge est charge de fant respect, disqualifier le chien et consignera le moif sur son par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le moif sur son carnet de igue. SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition : des chiens non identifiés, des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles, sourds ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits, - des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des

organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais organisation qu'elle a engage.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix

à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Sont admis à l'exposition tous les chiens des races reconnues dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés : les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, les engagements "au poteau" le jour de

l'exposition, toute modification ou inscription dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classe est interdit.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi des feuilles d'engagement et resteront acquis même si exposant ne peut se présenter.

Classes d'engagement : vous pouvez engager dans les classes suivantes

CLASSE OUVERTE: Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion. CLASSE INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois la veille du jour de l'exposition. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les classes travail et ouvert et CACIB avec la classe champion.

CLASSE TRAVAIL: Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (une photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion.

CLASSE CHAMPION: Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois la veille du jour de l'exposition, déclarés

champions de beauté nationaux des pays membres de la F.C.I. et champions internationaux de la F.C.I. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B en concurrence avec les classes ouverte, intermédiaire et travail.

CLASSE JEUNES: Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à

l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.
CLASSES PUPPY ET BABY: – Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois et 4 6 mois. Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif. Le juge formulera simplement une appréciation sur le chien. Elles ne donnent pas lieu à un classement. VETERAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.,

PAIRE: 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe

COUPLE : 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe

NE CONCOURANT PAS : Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue sont pas examinés par le juge.

LOT D'AFFIXE : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété,

sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents

LOT DE REPRODUCTEURS : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

MEUTES: Pour 6 chiens (Terriers, Teckels ou Chiens Courants), de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement. Meutes de teckels et Fox Terrier : attestation de meute nécessaire

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS: Le montant des engagements doit être adressé en même temps d'engagement, à l'ordre de l'Association Canine Territoriale du Bourbonnais.

ROYAL CANIN



Aucun remboursement ne sera effectué après l'impression des catalogues. Coupes et trophées devront être enlevés avant la fin

CENTRALE

CANINE

REFUS OU ExcLusion : Refus des engagements : la société se réserve le droit de refuser tout engagement qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés. Refus des chiens : (à leur entrée ou en cours d'exposition) : ceux refusés par le service vétérinaire ceux qui ne respectent pas la législation "Oreilles coupées", ceux qui auraient été substitués aux chiens récellement engagés, ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

and theirs tentimen tengages, even in pas remboursés.

JUGEMENTS: Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et si besoin est, d'un interprête, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou expert confirmateur de la race considérée.

Un juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

C.A.C.S.: Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1 er excellent en classes ouverte, intermédiaire ou travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement al première place). Les juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer, pour l'homologation du CACS que les chiens saisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2 excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS ne peut prétendre à l'homologation de cetter récompense en raison de son âge ou de ses origines ou s'il a déjà le titre de champion national de beauté. Les CACS ne sont valables qu'après homologation par la SCC.

homologation par la SCC.

CACIB: Le CACIB ne peut être accordé qu'à un chien classé 1 excellent en classe champion ou s'étant vu attribué le CACS.

Les juges font les propositions de CACIB d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un livre d'origine reconnu.

RECLAMATIONS: Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure des évènements qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 100 € qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

fondement.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société
Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées : les exposants qui se
rendront coupables de faits contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subri à leux des
toute opération susceptible de trompers urs aqualité, ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuriaient au succèse
l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société Centrale Canine, ceux qui auront introduit
subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre, ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure
fixée.

fixée.

RESPONSABILITE: La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur

Avis aux exposants résidant à l'étranger
Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur. Présentation à l'entrée de l'exposition du
passeport mentionnant la vaccination anti rabique en cours de validité. La photocopie est à adresser avec l'engagement du chien.

RINGS D'HONNEUR:

Un seul ring d'honneur à partir de 14 heures

COUPE D'OREILLE :

Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites en France depuis le 31 août 2008. décret n° 2008-871 du 28.08.08 Le Ministère de l'Agriculture précise : La présentation en France par des ressortissants français (éleveur, handler ou autres) de chiens essorillés appartenant à des ressortissants d'états autorisant l'otectomie est interdite. Aucun chien otectomié ne sera accepté à l'exposition, sauf porteur d'un certificat vétérinaire en bonne et due forme.

Stand de la Société Centrale Canine présent à côté du ring d'honneur. Prélèvement ADN

« Jeunes Présentateurs » engagements préalable indispensable, jugements à 13 heures, sur ring proche du ring d'honneur





Age minimum exigé pour la confirmation 12 mois, sauf :

Groupe 1: Berger Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres: 15 mois Groupe 2 : Schnauzer Géant, Dogue Allemand, de Bordeaux et du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin de Naples, Matin Espagnol, Montagne et Matin des Pyrénées, Fila Brazileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de l'Alentejo, Castro Laboreiro, St Bernard, Terre Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane

Corso, Grand Bouvier Suisse et Bouvier Bernois: 15 mois

Groupe 4: 15 mois

Groupe 5 : Chien du Pharaon, Cirneco, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Portugais (Moyen et Grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita

Inu, Esquimau du Groenland: 15 mois Groupe 6: Rhodésian Ridgeback: 15 mois

Groupe 8: Retrievers: 15 mois

Groupe 9 : Epagneul Pékinois et Japonais : 10 mois

Groupe 10: Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi et Chart Polski: 15 mois

Confirmation des chiens non présentés à l'expo le dimanche

De 14 heures à 17 heures

Tel: 06 81 04 05 58 adriennebismara@aol.com

Paiement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais

19 points à remplir obligatoirement. Photocopies acceptées. Remplissez-les en suivant!

Exposition CACS - CACIB MONTLUCON

1. Numéro de tatouage ou de puce électronique :			45.01.
2. Race : Variété :	Coul	eur	16. Chien inscrit
3. Poil: ras, long, dur (rayer les mentions inutiles)	Poids	: Taille :	en classe :
4. Nom du chien :			Ouverte Interméd.
5. Numéro de LOF (obligatoire) :			
5. Sexe : 7. Date de naissance			Travail Champion
			Champion
8. Nom du père :			Jeune □ Puppy □
9. Nom de la mère :			Baby \Box
10. Confirmation : gratuite pour les chiens inscrits à l'expo du	ı dimanche, sauf ro	ace invitée 🔲 Oui 🗆 Non	Vétéran 🗆
11. Producteur (propriétaire de la mère à la date de la saillie)	:		Ne
			concourant 🗆
12. Propriétaire :	Tel.	:	pas
13. Adresse complète :			Meute Grants
14. Code postal : 15. Ville :		Email	Couple \Box
Attention, il ne vous sera pas adressé d'accusé	é de réception	, Votre e-carte sera disponible	ruile L
Tout engagement non accompagné de son règlement ne Règlement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais : chèque bancaire Numéro IBAN : FR76 1680 6008 2030 4749 0600 124 – code BIC : DROITS D'ENTREE AU CONCOURS :	, CCP, Mandat lett	Pour les inscriptions aux co	
Tarif dégressif : chiens appartenant au même propriétaire	1 mars 2023	COUPLES, PAIRES : Ayez l'amabilité de l'autre(s) chien(s) : appartenant à ur	
1° chien, e-catalogue inclus	51 €		
2° chien	41 €		
3°chien	34 €		
Par chien supplémentaire	22 €	RACE INVITEE « Basset Faux	re de Bretagne»
Classes Puppy, Baby et Vétéran	26 €		_
Chien ne concourant pas (doit accompagner un chien engagé)	12 €	Engagements gratuits à	-
Meute 6 chiens (+9 euros par chien suppl.)	71 €	(Si confirmation : 15	euros)
Couple, Paire	10€	ATTESTATION	
Lot d'élevage et reproducteur (engagement	10 €	Je déclare sincères et vérifiables les renseigne J'accepte de façon absolue et sans réserve tous es a	<u> </u>
sur place)		pris connaissance. En conséquence, j'exonère spé	
10 % de réduction aux adhérents aux Sociétés Co 03 . 15 . 43 . 63 . joindre la photocopie de la carte. nume		Société Canine du Bourbonnais de toutes responsat (blessure, morsure, vol, maladie) survenus à r	
2023:	to de la carte	Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mo	
		connaissance, au jour de cet engagement, atteint m'engage à ne pas présenter si telles maladie	_
Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (voir définition des classes dans le règlement)	Sommes	En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et d	éjà de me voir appliquer les
,	adressées	sanctions du règlement, notamment la disqualific exclusion de toute manifestation patr	
Ouverte (plus de 15 mois)	•••••	,	
Intermédiaire (de 15 à 24 mois)		CHIEN DE DEUXIEME CA	FECORIE
Travail (attestation SCC, voir au verso)		Les propriétaires de chiens appartenant à la 2	
Puppy (de 6 à 9 mois) Baby (de 4 à 6 mois)		se mettre en conformité avec les dispositions	-
Vétéran (plus de 8 ans)		Races concernées : American Staffordshire T Muselière obligatoire sur le site (en dehors	
		Joindre le Certificat de vaccination antiral	
Champion de beauté (attestation SCC, voir au verso)		18. Fait à :	
Meute Couple et/ou Paire		19 . Signature du propri	etaire :
Chien ne concourant pas			
Confirmation seule : samedi de 10h à 17h, voir au dos		En cas d'annulation avant le 20 février :	
Catalogue papier : 5 euros		5	
Cotisation 2023 ACT du Bourbonnais : 14 euros		En cas d'annulation entre le 20 févr remboursement de 90% du montar	
Entrée accompagnant : 4 euros		Tomosardement de 30% da montar	- Incompared to
17. TOTAL :			

- Pour un chien né en France ou un chiot Importé et appartenant à un propriétaire Français : Date et lieu où le chien a obtenu en Françe le Brevet de chiens de Défense ou un Brevet en Campagne ou R.C.I. 1 mention classée ou Pistage pour les chiens Exc. admis en C ou PJ ou SCH 1 ou un Brevet de conduite sur troupeau.
- Pour un chien adulte importé : Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.
- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

Chiens d'Arrêt Anglais et Continentaux

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au moins un Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (BICP) (Même règlement que les Chiens de

Chiens courants

Date et lieu de l'Épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse. (Le Brevet de Recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en Classe Travail).

Spaniels

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R. (même règlement que pour les chiens de défense).

Retrievers

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins un T.B. (même règlement que pour les chiens de défense)

Terriers

Date et lieu du Concours de Déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100pts.

Teckels

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3° Prix.

Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire Français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est Français, la récompense en épreuves sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France.

Husky de Sibérie

Date et lieu de l'épreuve (ou des épreuves) au cours desquelles le chien a obtenu le Brevet du Travail échelon 1.

Lévriers

Dates et lieux des concours à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés, joindre copie: Attestation demandée par la FCI

CLASSE DE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de Champion International de la F.C.1Joindre impérativement le iustificatif SCC.

REPONSE:





COUPLE : Jugement de deux sujets d'une même race, un mâle et une femelle appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Jugement de deux sujets du même sexe, d'une même race, appartenant au même propriétaire.

Pour l'inscription en COUPLE. PAIRE donner le nom du 2° chien dans la cas réservée à cet effet, au verso de cette feuille.



Récompense au CACIB, RCACIB

Récompense aux CACS, RCACS, Excellent (classés 1, 2,3 et 4^{ième}) Récompense à chaque meute, coupe aux trois meilleures meutes.

Récompense aux 3 meilleurs Couples et aux 3 meilleures Paires.

Récompense aux 3 meilleurs « LOTS D'ELEVAGE » et « LOTS REPRODUCTEURS » Récompense aux I.II.III des différents Best in Show

Trophée Christian EYMAR DAUPHIN.

JEUNES PRESENTATEURS:

Nom:	Prénom :	
Catégorie d'âge :	O 10-13 ans	O 14-17 ans

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE DU SAMEDI

Race:		Sexe:
N° Tatouage ou puce :	Numéro L.O.F.	: Né(e) le :
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		Prénom:
		Ville:
Code postal:	Tél:Email	

ENGAGEMENT: 35 euros (Membre de la TERRITORIALE carte nº:.....:30€) à l'ordre de ACT du Bourbonnais

CONFIRMATION SANS EXPOSITION: SAMEDI 18 mars de 14 h à 16 h 30.

Votre e-carte sera disponible environ une semaine avant l'exposition

Retourner l'engagement et le règlement à ACT du Bourbonnais B.P 104, 03600 Commentry cedex

BULLETIN D'ADHESION A L'A.C.T DU BOURBONNAIS (facultatif)

Je soussigné, renouv	velle mon adhésion o	u demande à être membre	de la Association Canine Territoriale du Bourbonnais	3
Nom, prénom :				
Adresse:				
Code postal :	Ville :		Tél. :	
Race possédée :			Email	
			T. du Bourbonnais (règlement séparé de l'engageme	nt
à l'exposition)				
Fait à :		Le:	Signature :	

FEUILLET A RENVOYER POUR L'ENGAGEMENT A LA CONFIRMATION DU SAMEDI